muler, M. l'abbé Maes eut un mot aimable pour chacun et promit de ne jamais oublier la « Jeanne d'Arc ».

Un joli cadeau, produit d'une souscription de tous les membres, fut ensuite offert à M. l'abbé Maes qui s'en montra très touché.

Puis le champagne d'adieu fut versé à tous, petits et grands et, après les dernières recommandations du cher aumônier aux enfants et jeunes gens, à qui il demanda de rester fidèles à la « Jeanne d'Arc » et aux œuvres, un vivat fut chanté en l'honneur du prêtre dont le départ sera bien vivement regretté à Mouvaux.

Ajoutons qu'aujourd'hui dimanche, les enfants du patronage Saint-Germain offriront aussi à leur directeur, dans une réunion d'adieu, un souvenir.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Breyer, Imprimeur, 56, rue d'Alsace-Lorraine.

Le tournoi de boules au profit des vieillards de l'hospice et des enfants des chômeurs

Nous avons annoncé déjà comment devait se dérouler le grand tournoi de jeu de boules à l'étaque organisé au profit des vieillards de l'Hospice et des enfants des chômeurs de la ville de Mouvaux.

Placé sous la présidence d'honneur de M. Charles Surmont, maire, ce tournoi de bienfaisance est doté de 5.000 frs. de prix dont le 1er se monte à 800 francs.

Les autres prix qui ne manqueront pas d'être intéressants seront attribués selon le nombre d'équipes engagées.

Ce tournoi commencera le dimanche 17 février et se déroulera dans six bouloires de Mouvaux.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 3 février dernier délai et dès à présent tout laisse espérer que ce tournoi parfaitement organisé, obtiendra un très grand succès.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle du chômage complet aura lieu demain lundi 21, de 10 h. à 10 h. 30, à l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

INTERRUPTION DE COURANT ÉLECTRIQUE. — Par suite de travaux à effectuer sur le réseau haute tension, le courant sera coupé aujourd'hui dimanche 20 janvier, de 7 h. à 13 h. 13 h. aux abonnés raccordés aux postes de Gnesles, des Peupliers, du Purgatoire, de la Beuvereque et des Marguerites et de 7 h. 30 à 15 h. à ceux raccordés au poste du Molinel (quartier de l'Entrepôt).

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 20 janvier :

Pharmacien de service : M. Emile Graye place de l'Eglise.

Etablissement de Bains-Douches, rue de Lille, ouvert de 8 h. 30 à 12 h.

Caisse d'Epargne, rez-de-chaussée de la Mairie : ouverte de 9 h. 45 à 10 h.

Services municipaux : Bureaux de l'Etat-civil, ouverts de 9 à 12 h.

Anciens Combattants (U.N.C.) : Permanence de 10 à 12 h., au Foyer de la Paix.

Cours gratuit d'espéranto : de 10 à 11 h. « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

Bibliothèque Catholique, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille. 2e : Prêt de livres, de 16 h. 30 à 17 h.

Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 12 h., concert-apéritif.

Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles : de 11 à 13 h., concert-apéritif.

Familial-Ciné, à la Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles : Séances à 15 h. 30 et à 19 h.

Une belle séance en perspective

Nous apprenons avec plaisir que la section dramatique « En Famille », qu'à plusieurs reprises déjà, nous avons applaudie, donnera les dimanches 27 janvier et 3 février à 16 h. 30, au Cercle Catholique, rue de la Gare, une séance des plus intéressantes et interprétera en particulier « Les Boulinard », comédie en 3 actes, d'Ordonneau. En complément du programme, un délicieux opéra-comique par des artistes réputés.

Cette soirée, organisée au profit des Amicales des écoles catholiques, permettra aux familles assidues à ces spectacles de faire une bonne œuvre et de passer une agréable soirée. La location sera ouverte chez M. A. Gadeyne, place de l'Eglise, à partir de lundi 21 janvier.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu demain lundi, à 15 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Dereu.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — Ce dimanche, permanence de 10 à 12 h., au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : Perception des cotisations pour 1935 : établissement des dossiers de retraite pour les anciens combattants nés en décembre 1884 et janvier 1885. Le secrétaire invite les membres possesseurs des billets de tombola 54.230, 54.236 et 151.891, donnant droit à un abonnement d'un an à « La Voix du Combattant » de vouloir bien se faire connaître.

AU CIMETIERE. — Les personnes qui ont des membres de leur famille inhumés dans le cimetière communal (terrain commun) du 1er janvier 1912 au 31 décembre 1914, sont invitées à enlever les signes funéraires et autres placés sur leur sépulture, pour le 15 avril 1935 au plus tard. Pour tous renseignements, s'adresser au fossoyeur.

A LA MEMOIRE D'UN ANCIEN COMBATTANT. — Aujourd'hui dimanche, la messe de 11 h., en l'église St-Hilaire, sera dite pour le repos de M. Narcisse Walbron, ancien combattant, membre de l'Amicale Hallluloise des Anciens Combattants.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 20 janvier :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Calmette : Prêt de livres, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Secrétariat Social : Au Centre, Maison des Syndicats libres, 231, rue de Lille, permanence de 9 à 11 h.; au Blanc-Four, Café Cosyn, rue de Lille, permanence de 8 h. à 9 h. 30.

Caisse d'Epargne, rue de Lille, 276 : ouverte de 10 h. à 11 h. 30.

Enseignés de l'Avant : Permanence à 11 heures, Café Vandamme, rue de Lille, 193.

Les effets de la crise...

...Sont déplorables, mais elle suscite parfois de bonnes initiatives, comme celle de l'auteur du « Nid déserté », qui a condensé, dans un drame aux saisissants tableaux, tout à la fois la cause et le remède de l'un des maux dont souffre le monde ouvrier : le travail de la femme à l'usine.

Pour l'interprétation de cette œuvre, bien d'actualité, la J.O.C.F. de Roncq est heureuse d'avoir pu s'assurer du précieux concours de l'excellente troupe mixte « Fresco », qui déjà l'a représentée avec un franc succès en de nombreuses occasions.

La note gaie ne sera pas exclue de cette représentation, car la même troupe se produira dans une spirituelle comédie « J'ai dompté ma femme » qui déridera jusqu'aux plus moroses.

Tous ceux qui veulent témoigner un peu de sympathie envers la J.O.C.F., tous ceux qui aiment les beaux spectacles voudront assister à cette intéressante séance qui aura lieu le dimanche 27 janvier prochain, à 17 h., dans la salle des fêtes de la Maison Paroissiale, rue du Docteur Gallisot.

AVIS AUX CHOMEURS. — Demain lundi, le pointage des chômeurs aura lieu dans la salle du Gymnase, de 9 h. 30 à 10 h.

A LA J.O.C. — Demain lundi, à 19 h. 30, aura lieu au siège, rue de la Latte, une réunion des militants de la J.O.C., de groupements de la région.

ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Demain lundi, permanence de 18 à 20 h., au siège, « Café de la Tête d'Or », rue de Lille.

CHEZ LES « ACCORDEONISTES RONCQUOIS ». — La réputation hebdomadaire n'aura pas lieu. Néanmoins, les membres sont priés de se réunir au local, 202, rue de Lille, à 9 h., avec cisaquette et instrument, en vue d'une sérénade à aller offrir au président d'honneur de la société.

A « LA PHILHARMONIE ». — Ce dimanche, à 11 h., réunion de la Commission, au local, « Café de la Tête d'Or », rue de Lille.

LINSELLES

A l'Amicale des Anciens Combattants

Aujourd'hui dimanche aura lieu à Lons, l'installation de M. l'abbé Langlais, ancien vicaire de Linselles, jusqu'ici, vicaire de la paroisse Saint-Martin à Roubaix, appelé par la confiance de l'Autorité diocésaine, à assurer la direction de la paroisse Notre-Dame des Victoires à Lille.

L'Amicale linselloise des Anciens combattants, dont M. l'abbé Langlais est l'un des membres les plus fidèles, a tenu à se faire représenter à cette cérémonie. Une importante délégation s'y rendra, qui représentera l'association et portera au nouveau curé, les vœux de toute la population de Linselles, où le souvenir du digne et sympathique ecclésiastique est précieusement gardé. Le départ des Anciens combattants aura lieu par auto-car, de la place de la République, à 13 h. 15.

Une séance de gala

L'excellente société chorale « L'Orphéon Linsellois » organise pour le dimanche 3 février prochain, une grande soirée de gala au bénéfice de sa caisse de secours. Nous en donnerons prochainement le programme. Ajoutons toutefois que cette soirée sera donnée dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Joseph, rue de Tourcoing.

AU CERCLE SAINT-JOSEPH. — Il avait été annoncé qu'une grande dictée à plerrots aurait lieu aujourd'hui dimanche, au Cercle Catholique; en raison de l'installation de M. l'abbé Langlais, ancien vicaire de Linselles comme curé de la nouvelle paroisse Notre-Dame des Victoires, à Lille, cette fête amicale est renvoyée au dimanche 10 février prochain. — Aujourd'hui, à 17 h., réunion du groupe des bouleurs.

LE RECENSEMENT DES ETRANGERS. — Le recensement des étrangers accuse 579 étrangers dans la commune, répartis comme suit : Allemand, 1; Belges, 524; Britanniques-Irlandais, 14; Lettons, 1; Polonais, 35; Suisse, 1; Tchèques-Slovaques, 2; Yougo-slave, 1.

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Le recensement des pigeons voyageurs a donné les résultats suivants : Sur 74 propriétaires de pigeons, il a été renoncé 496 pigeons non-entraînés et 531 pigeons entraînés, soit au total 1.027 pigeons.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Il a été déclaré pour 1935 : 187 chevaux et mulets répartis comme suit : 57 chevaux de moins de 5 ans, 126 de plus de 5 ans et 2 mulets.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui dimanche, séance de 10 h. à 11 h. 30 à la Mairie.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Ce dimanche 20, au « Café de l'Etoile », de 11 h. 30 à 12 h. 30, permanence; paiement des cotisations; déclarations fiscales. Tous renseignements utiles. Exceptionnellement, la permanence sera assurée par M. Hequette.

BOUSBECQUE

ARTISANAT FRANÇAIS. — La permanence du Comité artisanal a lieu dans une salle de la Mairie, le lundi 21 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., pour les conseils sur déclarations fiscales et le règlement des cotisations 1935.

COMINES

UNE MAISON REÇOIT LA VISITE D'UN AUDACIEUX CAMBRIOLEUR QUI NE TARDE PAS A ÊTRE IDENTIFIÉ

Une série de cambriolages audacieux vient de mettre en émoi la paisible région frontière de Comines et Wervicq.

C'est ainsi que, comme nous l'avons relaté, la police eut à enregistrer deux vols et une tentative de vol à Comines-France, Belgique et un autre —?— ,(...e.:è:è un cambriolage avec effraction à Wervicq-Sud et un autre cambriolage à Comines-Belgique.

Ces faits devenaient pour le moins inquiétants, car jusqu'ici il était assez rare de voir les cambrioleurs opérer dans cette région.

Pour les enquêteurs qui n'avaient pas ménagé leurs efforts, afin de découvrir les coupables, tout laissait croire qu'il s'agissait d'une même bande, ou tout au moins du même malandrin qui venait d'opérer à différentes reprises avec une certaine similitude dans sa manière de procéder.

Ce raisonnement avait du bon, car voici qu'un nouveau cambriolage commis à Comines va donner l'occasion à la police de procéder à l'arrestation du principal coupable.

Voici les faits :

Le mercredi 16 janvier, Mme Lefebvre-Simoens, demeurant 19, rue de l'Egalité à Comines, dont le mari est en chômage, avait quitté son domicile vers 13 h. 10 pour se rendre à son travail en ayant pris soin de fermer sa porte à double tour.

A son retour, Mme Lefebvre constata que son habitation avait reçu la visite d'un cambrioleur, car plusieurs objets étaient déplacés. Mme Lefebvre se rendit aussitôt à la cuisine où elle eut la désagréable surprise de constater qu'on lui avait dérobé plusieurs titres dont notamment deux obligations de mille francs de l'emprunt départemental (4 % 1931), ainsi qu'une action de 100 francs de la Coopérative de Comines.

La police fut informée et M. Lanlez, commissaire de police, se chargea de l'enquête. Au cours de celle-ci, M. Lanlez apprit par une voisine, Mme Laton, domicilie 13, rue de l'Egalité, que vers 15 h., un individu, dont elle put indiquer le signalement assez précis, était sorti de l'habitation de Mme Lefebvre en essayant de ne pas se faire remarquer du voisinage.

Or, ce renseignement précieux, correspondait en tous points avec les déclarations faites par deux autres personnes qui avaient aperçu tout au début de l'après-midi, un homme aux allures louches, répondant au même signalement, qui stationnait longuement aux abords de la rue du Château, pouvant ainsi à son aise surveiller l'habitation de Mme Lefebvre.

L'identité de cet homme fut rapidement établie par la police. Il s'agissait d'un sujet belge de mauvaise réputation, repris de justice, plusieurs fois condamné déjà pour vols avec effraction.

L'arrestation de cet individu qui a regagné la Belgique ne saurait tarder, car la police belge a été prévenue par M. le commissaire de Comines-France qui a d'autre part transmis le résultat de son enquête au Parquet de Lille.

UNE SAISIE DE FRAUDE. — MM. le capitaine Philippe et le lieutenant Michaelsens, de la brigade locale des douanes, accompagnés de M. Lanlez, commissaire de police, ont effectué, vendredi matin, vers 7 h., une perquisition dans un débarquement du chemin du Hallot, à Comines, habité par Mme Marie Lescluse. Au cours de leurs investigations, les douaniers trouvaient, cachée dans une voiture d'enfant, une quantité d'environ 1 kilos de tabac belge. Le tabac, fraudé on ne sait comment, fut saisi et un procès-verbal fut dressé à la charge de Mme Marie Lescluse.

QUESNOY-SUR-DEULE

UNE GRANDE FETE A L'HOTEL DE VILLE AU PROFIT DES ŒUVRES D'ASSISTANCE

C'est le dimanche 10 février 1935, à 16 h. 30, qu'aura lieu dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, le concert organisé par la municipalité au profit des œuvres d'assistance avec le concours de la Philharmonie et des tournées théâtrales Henry Bergeron, comprenant Mlle Andrée Becquet, professeur de piano, 1er prix du Conservatoire de musique; Mme Susanne Raches-Desrousseaux, cantatrice, comédienne des Grands Concerts régionaux; M. Paul Desaugiers, comédien des Grands Concerts artistiques de Lille; Mlle Maurice Daudelin, auteur-comédien et comique militaire de Radio-P.T.T.-Nord; M. Emile Lequin, diseur à voix de Radio-P.T.T.-Nord, comédien; M. Henry Bergeron, impressario, comique genre imitateur et pétoigant.

Au programme, une comédie en 1 acte « A la Porte » et une revue en 1 acte et 13 tableaux « Y en a pour tout l'monde ».

Prix des places : Réservées numérotées, 10 frs; premières, 6 frs; secondes, 3 frs.

Les billets d'entrée seront en vente aux bureaux de la Mairie à partir du lundi 4 février ainsi que le jour de la fête, de 11 h. à midi et de 15 h. 30 à 16 h. 15.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception en Mairie, mardi 22 janvier, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

INTERRUPTION DE COURANT aujourd'hui dimanche 20 janvier, de 8 à 12 h., rive gauche de la Deûle.

AU CIMETIERE. — Les familles qui auraient l'intention de renouveler les concessions expirées au 31 décembre dernier, sont invitées à se présenter en Mairie avant le 31 janvier, pour opérer la déclaration et signer le nouvel acte de concession. Les monuments funéraires placés sur les concessions non renouvelées, devront être enlevés par les propriétaires, faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

L'ARBRE DE NOEL DES ANCIENS COMBATTANTS. — C'est aujourd'hui dimanche 20, à 16 h. 30, dans la Salle des Fêtes de la Mairie, qu'aura lieu la distribution de l'Arbre de Noël aux enfants de moins de 7 ans des membres de la Société des Anciens Combattants. Rendez-vous à la Mairie à 16 h. 15.

A « LA FRATERNELLE ». — C'est aujourd'hui dimanche 20, à 17 h., salle Verkeyn, rue de Lille, qu'aura lieu la réunion trimestrielle de la Société de secours mutuels « La Fraternelle ». Par décision de la Commission, tous ceux qui n'auraient pas payé leurs cotisations pour le 31 janvier seront rayés d'office de la Société.

Carnet du Jour

LÉGION D'HONNEUR

— Dans la dernière promotion, nous relevons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. André Narodetzki, le jeune et distingué président de la Chambre de Commerce de la Seine. 24300d

NAISSANCE

— M. et Mme Louis Fourlégnies-Vanbierviiet sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Hubert.

9 janvier 1935.

Mercredi 23 - Jeudi 24

381, boulevard Gambetta, Tourcoing.

Cet avis tient lieu de faire-part. 25d

Chauffage Le Corvoisier, 114, boulevard Descat, Tourcoing. Maison de confiance. 065

MARIAGES.

— Le samedi 26 janvier, à 10 h. 30, en l'église St-Corneille, à Hem, sera célébré le mariage de Mlle Paulette Leborgne, fille du docteur et de Mme Leborgne, avec M. René Cau, fils de Mme Edmond Cau-Voreux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.d

— Le samedi 26 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille, sera célébré le mariage de Mlle Francine Faucheur, fille de M. Marcel Faucheur-Le Blan, avec M. Albert Gallant, fils de Mme Albert Gallant.

EXPOSITION TAPIS
Moquette, Carpettes. — Nouveaux Prix
MOULIN FILS et Cie, Fabricants
12 bis, rue ... Lille Tourcoing Tél 9.26

FOURRURES!
Prix Spéciaux DE FIN DE SAISON
sur nos Vêtements Astrakan - Petit Gris Poulains, etc... - Nos Cravates Martres Putois Visons, etc...
SOLDES de nos MODELES d'HIVER
AU POLE NORD 6, rue de Béthune LILLE 22860

LILLE

UNE CONFÉRENCE SUR les ICONES AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

C'est aujourd'hui dimanche 20, à 17 h., qu'a lieu aux Facultés Catholiques, boulevard Vauban, 60, la conférence avec projections sur « Les icônes russes », organisée par le Centre dominicain d'études « Istina » et au cours de laquelle M. Riabouchinsky, président de l'association « L'Icone », de Paris, prendra la parole.

Au cours de la conférence, des chœurs religieux russes seront exécutés par la Chorale « Istina ».

N. B. — Il est prudent de retenir ses places 59, rue de la Barre. (Tél.: 51.80.)

Les conférences sur l'action catholique

A la Centrale des Œuvres, le lundi 21 janvier, à 14 h. 30, sera donnée la sixième conférence d'Action catholique, pour les dames et jeunes filles. M. le Directeur des Œuvres parlera de « L'adaptation des méthodes d'apostolat en vue de la conquête ».

Cet important sujet, nous n'en doutons pas, groupera un nombreux auditoire. On ne peut, du reste, que se réjouir de voir ces conférences si bien suivies jusqu'ici. Entrée libre, salle d'honneur.

NORD

Un Espagnol évadé de l'asile d'Armentières est arrêté à Nogent-sur-Marne

On a arrêté un aliéné, échappé de l'asile d'Armentières, qui était descendu sous un faux nom dans un hôtel de Nogent-sur-Marne. Sujet espagnol, de son véritable nom Jacques Toralba, il portait sur lui 9.000 francs et on trouva dans sa chambre des objets de luxe, etc., pour une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs, dont il ne voulut pas indiquer la provenance. On suppose qu'il est l'auteur de plusieurs cambriolages commis récemment.

Deux Polonais, soupçonnés d'être les auteurs de l'agression d'Hasnon ont été arrêtés

Un mandat d'amener a été délivré contre deux Polonais de Roeulx, près de Denain, les frères Furmaniak, soupçonnés d'être les auteurs de l'agression dont fut victime un chauffeur de taxi de Somain, M. François Despres. On se rappelle que le dimanche 18 novembre dernier, M. Despres fut ligotté dans le bois d'Hasnon par deux clients, qui l'attachèrent à un arbre et le dépouillèrent de son portefeuille et de ses papiers.

Le lendemain, la voiture fut retrouvée à Douchy, avec un billet indiquant l'endroit où se trouvait M. Despres.

Les Polonais seront prochainement confrontés avec le chauffeur de taxi.

Un négociant valenciennois fait une chute mortelle

Un négociant en charbon, M. Aristide Courtin, ingénieur, âgé de 40 ans, domicilié avenue Carnot, faisait vendredi une chute qui entraîna sa mort. Voici dans quelles conditions : Après le déjeuner, M. Courtin descendait l'escalier de sa cave. Manquant le pied, il glissa et tombe sur le dos, la tête heurtant l'une des marches.

M. Courtin, qui se plaignait de vives douleurs dans la tête, fut relevé et un docteur appelé. Dans la nuit, son état empira et il fallut d'urgence procéder à l'opération du trépan.

Malheureusement, peu après M. Courtin expirait.

Il laisse une veuve et deux garçonnets de 10 et 9 ans.

Un électricien fait une chute grave à Valenciennes

Des électriciens sont occupés au montage de l'électricité à la clinique des Mines d'Anzin, avenue Désaudrouin. Au cours de son travail, Charles Hecquet, âgé de 25 ans, qui était monté sur une échelle est tombé.

On le releva et M. le docteur Taquet, médecin-chef, fut appelé. Le praticien a relevé une fracture de la base du crâne. Il a aussitôt fait conduire le blessé à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Le feu anéantit une ferme à Saint-Aubin

Samedi matin vers 5 h. 30, un incendie s'est déclaré dans les combles de la ferme de M. Omer Boland, à Saint-Aubin.

Le feu se développa rapidement et gagna les dépendances. Après deux heures d'efforts, les pompiers d'Aulnoy, dont l'un d'eux fut blessé au bras, parvinrent à circonscrire le sinistre.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

PAS-DE-CALAIS

Une fillette tombe dans une cuve d'eau bouillante, à Ambleteuse

Pendant que sa mère s'occupait du ménage, une petite fillette de 18 mois, Micheline Malfoy, d'Ambleteuse, est tombée dans une cuve d'eau bouillante.

Elle a été transportée à l'hôpital de Boulogne dans un état inquiétant.

DES MILLIERS de GUÉRISONS
prouvent tous les jours la réelle et incontestable supériorité de la Méthode Curative du TRAITEMENT J.-M. LARCADE Spécialiste à TARBES (Hte-Pyrénées) contre eczémas, acnés, psoriasis, démangeaisons, croûtes laiteuses, pelades, plaies variqueuses, etc... (Importante brochure et renseignem gratuits)

SOMME

Un jeune assassin tente de se pendre à la prison d'Abbeville

Jules Cochon, le jeune homme de 22 ans qui, au début de décembre dernier, tua la veuve Dorion et la jeta dans un puits à Ligescourt, a tenté de se pendre dans la prison d'Abbeville, où il est détenu.

Les gardiens, prévenus par ses râles, arrivèrent à temps pour le ranimer.

Un ouvrier est happé par une courroie près d'Amiens

A l'usine de teinture Descat, au Petit-Saint-Jean-les-Amiens, un ouvrier teinturier, M. Emile Callam, âgé de 53 ans, a été happé par une courroie de transmission.

On dut l'amputer du bras gauche qui avait été en partie arraché.

En voulant dégager le malheureux ouvrier, l'un de ses camarades, M. Joseph Cavillon, fut blessé à la main gauche.

GUÉRISONS
par EXTRAITS DE PLANTES
sans se déranger et sans devoir cesser le travail, par les célèbres remèdes du Docteur DAMMAN (spéciaux et différents pour chaque maladie, de toutes les maladies ci-dessous :
Diabète. Albuminurie — Néphrite - Impuissance — Anémie, Faiblesse, Pâleur — Asthme, Toux, Bronchite — Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Névralgies intercostale, faciale, etc. Lumbago, Raideurs articulaires. Migraines — Artériosclérose.
Même si vous avez perdu toute confiance dans les remèdes, n'hésitez pas à demander une des brochures Damman D 110, avec preuves de guérisons, à la Pharmacie CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy, ROUBAIX. 23977

AISNE

Le krach de la Société Saint-Quentinoise de Crédit

L'Affaire de la Société Saint-Quentinoise de Crédit, qui distribua des dividendes fictifs, est venue devant le Tribunal correctionnel de Saint-Quentin. Les pertes s'élèvent à 70 millions.

Parmi les membres du Conseil d'administration prévenus, figurent MM. Gustave Thery, président; Emile Roussel, sénateur de l'Aisne, ancien préfet, etc...

Le syndicat des créanciers et le substitut du procureur de la République ont réclamé, pour chaque administrateur, une peine proportionnelle à leur responsabilité.

Tribunaux

L'OBJECTEUR DE CONSCIENCE BROCQUEVILLE DEVANT LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Georges Brocqueville, l'objecteur de conscience de Roubaix, qui avait renvoyé au ministre de la Guerre son livret militaire et son fascicule de mobilisation, avait été condamné, le 26 septembre dernier, par le Tribunal correctionnel de Lille, à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Brocqueville avait fait appel devant la Cour de Douai, non pas pour plaider l'indulgence, mais pour se réhabiliter. « Son geste, explique-t-il, n'a eu d'autre objet que de protester contre la condamnation sévère infligée par le Tribunal de Marseille à un autre objecteur, Philippe Verrier ».

L'avocat défenseur, Me Moithy, souligne l'importance qu'a prise dans la décision de la Cour de Lille, un document de la dernière heure, qui n'a pas figuré au dossier et n'a pas été communiqué au défenseur. Ce document faisait mention de faits qui devaient rester étrangers au procès.

Me Moithy dépose ensuite des conclusions d'incompétence, le cas de son client devant être soumis à un tribunal militaire.

Après un réquisitoire sévère, l'avocat général Vermuiden requiert une application sévère de la loi.

La Cour rendra son arrêt le 1er février.

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)

Audience du 19 janvier 1935

Présidence de M. Le Friec

Contrebande. — Deux mois d'emprisonnement et une amende de cinq cents francs à Léon Engels, 26 ans, rattacheur, à Tourcoing, rue du Touquet, café du Tonkin, qui avait introduit en France par le Sentier de la Planche, huit kilos de tabac étranger.

— Robert Lefèvre, 31 ans, cordonnier à Comines, rue de Warneton à Intropin, en France cinq kilos de tabac étranger; il a été condamné à trois mois d'emprisonnement à cinq cents francs d'amende.

— Une amende solidaire de 503 fr. 75 et une peine de six jours d'emprisonnement ont été infligées à Roger Meers, 26 ans, garçon d'hôtel à Bruxelles et à Marcel Hendrickx, 19 ans, ajusteur à Liège, pour avoir introduit le 12 janvier, environ dix kilos de tabac étranger.

— La peine de huit jours et la peine de six jours et une amende solidaire de 1062 fr. 50 ont été infligées à Remy Delmotte, 30 ans, valet à Reckem et à Isidore Vanhoutte, 34 ans, ouvrier de fabrique, qui avaient amené en France, le 14 janvier, par Neuville-en-Ferrain, dix-sept kilos de tabac étranger.

— Fidèle Lemaire, 41 ans, monteur à Comines, a été condamné à trente jours d'emprisonnement et à une amende de 526 fr. il avait amené en France environ dix kilos de tabac étranger.

Vol de bicyclette. — Dans la nuit du 5 octobre, M. Ernest Hennion, constatait la disparition de sa bicyclette qu'il avait déposée à la porte d'un estaminet de la rue de Roncq à Tourcoing. Elle fut retrouvée le lendemain au passage à niveau de Pellegrin. L'auteur du vol était Gustave Mostyn, 29 ans, ouvrier textile à Mallinn, 111, chemin de la Frontière. En Belgique où il s'était réfugié après le vol, il avait conservé une bicyclette qui lui avait été prêtée. Ce fait fut dénoncé officiellement par les autorités judiciaires belges et c'est ainsi que la justice a été saisie de ce fait. Mostyn a été condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Les accidents d'automobile. — M. Abel Tenneul, 23 ans, entrepreneur de vidanges à Roubaix, 273, boulevard de Beaurepaire, a heurté avec son camion un piéton, M. Desmet qui se trouvait sur un trottoir de la rue de Lannoy, à hauteur de l'immeuble portant le numéro 474. Il a été condamné à cinquante francs d'amende et à payer à la victime une provision de 17.323 francs.

— Le 11 février 1934, le jeune Lesobrecht, âgé de quatorze ans, était victime d'un accident d'automobile qui entraîna pour lui l'amputation de la jambe droite en-dessous de l'articulation du genou; quant à la jambe gauche, elle reste atteinte de lésions anatomiques et de troubles fonctionnels. Le médecin commis par le Tribunal avait fixé à soixante-quinze pour cent le taux de l'incapacité. Le Tribunal a fixé à 150.000 francs le préjudice matériel subi par la jeune victime; il lui a accordé en outre une somme de vingt mille francs pour préjudice esthétique et en réparation des souffrances subies par le jeune garçon et une somme de 11.000 francs en remboursement de frais accessoires aux parents du jeune garçon. De la somme globale, il est déduit le montant d'une provision, préalablement touchée, soit six mille francs. La somme de 175.000 francs sera servie sous forme de titres de rentes sur l'Etat français.

BELGIQUE

LES ARRÊTÉS-LOIS

Manifestations du personnel

Le Syndicat chrétien des administrations publiques ne participera pas aujourd'hui à la manifestation organisée à Bruxelles, contre les arrêtés-lois. Le Syndicat chrétien estime que cette manifestation ne sera qu'une manœuvre politique en faveur du Plan de Man que les démocrates chrétiens ont condamné.

Résistances provinciales et communales

La Fédération nationale des conseillers communaux et provinciaux vient en effet de se déclarer solidaire du parti socialiste et de la Commission syndicale dans la lutte contre les arrêtés-lois.

Tout en estimant devoir favoriser la remise du chômeur au travail, elle déclare ne pas pouvoir admettre un régime de travail « qui atteint la dignité du chômeur », consacre une rémunération insuffisante et la méconnaissance de la législation sociale actuellement en vigueur.

Les conseillers communaux et provinciaux ont décidé de s'interdire sur le terrain administratif « tout acte qui pourrait être interprété comme une acceptation de la politique gouvernementale en cette matière.

Une grève

Le poste du matin engloban cinq cents ouvriers environ s'est mis en grève, ce samedi, au puits Marie-José des charbonnages de Maurage. Les ouvriers avaient appris que le préavis de huit jours allait être donné à 75 ouvriers. Cette réduction de personnel était nécessitée par la diminution de l'extraction imposée par le nouvel office national des charbons.

Constitution d'une nouvelle banque

Une agence officieuse annonce la constitution d'une nouvelle banque à caractère exclusivement économique et disposant de 200 millions, qui reprendrait l'Algemeene Bank Vereeniging, et la Bank Vor Handel et Nijverheid, de Courtrai.

Le Gouvernement suit attentivement les négociations entamées pour cette constitution.

Le « Moniteur » de dimanche publie trois arrêtés-lois relatifs à la procédure et à la compétence en matière civile et commerciale, et à l'organisation judiciaire. Ces arrêtés-lois augmentent la compétence des juges de paix et simplifient beaucoup les actes de procédure, ce qui diminuera sérieusement les frais de justice.

DIFFICULTÉS BELGO-ALLEMANDES

Les conversations au sujet du contingentement des charbons soulèvent de nouvelles difficultés, par suite des exigences de l'Allemagne. Ces conversations que l'on croyait voir terminées samedi, reprendront encore lundi et mardi.

LE BUDGET DE 1935

Les ministres ont tenu, samedi après-midi un important Conseil de Cabinet qui a duré quatre heures, sous la présidence de M. Theunis.

Au cours de cette réunion, ils ont mis au point les propositions budgétaires pour 1935.

En 1934, le budget s'équilibrait ainsi: recettes, 10.750.762.000 fr.; en dépenses, 10.808.341.000 fr.

Pour 1935, les recettes sont évaluées à 9.843.454.000 fr. inférieures aux dépenses de 66.588.700.

Ce premier budget sera distribué au Parlement à la rentrée de la Chambre.

TIRAGE D'EMPRUNT DES DOMMAGES DE GUERRE

Samedi a eu lieu le 140e tirage de l'emprunt 5 % 1923 des Coopératives de dommages de guerre. Résultats:

Série 275.585 n° 1 et série 289.624 n° 5, 100.000 francs; n. 70.833 n° 3, s. 213.512 n° 5 et s. 338.885 n° 2, 50.000 fr.; sé. 22.715 n° 2, s. 52.335, n° 4, s. 62.971 n° 4, s. 115.663 n° 1, s. 200.131 n° 4, s. 234.700 n° 4, s.242.608 n° 5, s.256.689 n° 4, s.383.246 n° 4, s. 265.663 n° 3, s.293.541 n° 4, s.320.824 n° 5, s. 353.571 n° 4, s. 376.656 n° 5 et s. 361.561 n° 3, 10.000 francs.

UN GRAND MARIAGE

Samedi matin a été célébré en la chapelle de Postel, le mariage religieux du comte Vanutelli-Rey, ambassadeur d'Italie à Bruxelles avec Mlle Miriane de Broqueville, fille du comte de Broqueville, ancien premier ministre.

LA DISPARITION D'UNE IMPORTANTE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Les protestations ne cessent de se produire, notamment dans les rangs des Anciens combattants, contre la réintégration dans les cadres administratifs de fonctionnaires condamnés pour incivisme pendant la guerre. Cette réintégration se fait en se basant sur une circulaire de M. Van de Vyvere, alors ministre, émise pendant l'occupation et autorisant le travail des fonctionnaires.

Il résulte d'une communication de M. Gutt, ministre des Finances, que l'original de cette circulaire qui est datée du 28 juillet 1914 et porte le n° 53.879, n'a pu être retrouvée dans les archives de l'occupation.

LA BANQUE SOCIALISTE DU TRAVAIL DEVANT LA COUR D'APPEL

M. l'avocat général Leperre a donné, samedi son avis sur l'appel interjeté par la Banque du Travail, d'un jugement du Tribunal de commerce de Bruxelles qui prescrivait une expertise de la situation de la banque avant de lui appliquer le bénéfice de la loi du 15 octobre sur la gestion contrôlée.

L'organe de la loi donne gain de cause à la banque, rejette l'expertise et demande le renvoi de l'affaire devant le Tribunal de commerce pour la nomination d'un juge qui présidera la gestion contrôlée.

LA POLLUTION DE LA LYS PAR LA DEULE

M. le sénateur Reynaert a posé au Gouvernement la question suivante:

« Depuis une quinzaine de jours, les eaux de la Lys, à partir de la frontière française jusqu'à Gand, sont à ce point polluées que le blanchissage des tissus de fil et de lin est devenu chose impossible. Même des établissements comme la Blanchisserie Vande Wynckele, à Menin, qui emploient les appareils de filtrage les plus perfectionnés, se verront obligés de mettre fin au blanchissage. Depuis quelques jours les tissus de lin ont perdu tout leur lustre et leur aspect soyeux propres à la fabrication belge; en outre, après blanchiment, ils sont striés au point qu'on les refuse. La pollution provient des grands établissements industriels situés dans le Nord de la France, qui déversent toutes leurs eaux usagées dans la Deûle, sans décantation préalable: fabriques de chicorées, fabrique de malt, usines de produits chimiques, etc. Les blanchisseries du Nord de la France sont également menacées de devoir cesser le travail et elles ont protesté avec véhémence auprès de leur Gouvernement.

« Je vous prie de bien vouloir entamer des pourparlers avec le Gouvernement français afin de mettre fin à cette situation.

« Le préjudice occasionné est déjà très considérable et le maintien de cette situation constituerait une nouvelle catastrophe pour notre industrie linière qui décidément pourrait s'en passer. »

Le ministère vient de répondre:

« Le Gouvernement a déjà accordé toute son attention à la pollution des eaux de la Lys par celles de la Deûle. Une enquête vient d'être ordonnée, dont les résultats permettront au Gouvernement belge d'intervenir en connaissance de cause auprès du Gouvernement français afin de mettre un terme à une situation qui est préjudi